

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 24, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ITÉ

ANNONCES (par ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 7 janvier

LES ANGLAIS EN ÉGYPTÉ

Depuis quelques jours, il nous parvenait de la Haute-Egypte des nouvelles inquiétantes. Les journaux anglais signalaient des engagements entre des bandes de Derviches et les troupes anglo-égyptiennes, aux environs de Gernaï. On parlait d'une troupe de 350 chameliers conduite par Osman-Ayrak, venue pour renforcer les Derviches, qui aurait attaqué le village et coupé les fils télégraphiques.

Les renseignements qui nous parviennent aujourd'hui, quoi qu'incomplets, permettent de mieux apprécier la situation. Les troupes égyptiennes se sont avisées de poursuivre les Derviches jusqu'au désert, mais là, se trouvant en présence de forces supérieures, elles ont subi des pertes importantes. Un officier anglais, un officier égyptien et 45 soldats ont été tués. Nul doute que cette sorte de succès n'exalte encore l'audace des mahdistes et que de prochaines incursions ne suivent.

Il y a là pour les Anglais un sujet de préoccupations graves dont la presse se fait l'écho. Le *Daily-News* déplore la politique égyptienne et la nécessité d'envoyer des renforts, d'ouvrir une campagne dont le sort de Gordon et la perte de Khartoum rappellent les difficultés et les dangers.

Quant au *Times*, qui est, comme on sait, partisan de l'expansion anglaise dans le Soudan, il croit ou feint de croire que le mouvement des Derviches a été provoqué par la nouvelle répandue de l'abandon de l'Egypte par l'Angleterre. Il demande que l'on recommence la conquête graduelle du Soudan, et reprenant la thèse favorite de lord Salisbury, il déclare que l'occupation anglaise est la seule garantie de sécurité et de repos pour l'Egypte et les régions du Haut-Nil.

On sait ce qu'il faut entendre par la mission civilisatrice de l'Angleterre et de quelle

façon les exploiters britanniques exercent leur apostolat parmi les musulmans.

Mais à côté de cela on peut se demander quelle sera la politique de M. Gladstone et s'il lui conviendra d'ajouter les embarras d'une question soudanaise aux problèmes ardu de politique intérieure qui vont s'agiter d'ici un mois à Westminster.

J. QUERCYTAÏN.

CORNÉLIUS HERZ

RAYÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR

On annonce que, sur la demande du ministre de la justice, le sieur Cornélius Herz vient d'être rayé des contrôles de la Légion d'honneur. Cette décision sera officielle dans quelques jours, ce qui implique une gravité exceptionnelle pour le cas du sieur Herz.

Cornélius Herz vient de quitter le Burlington-Hôtel de Londres. Il est allé s'installer, depuis deux jours, à Bournemouth, petite station balnéaire située au fond de la baie de Poole, sur la Manche. Cornélius Herz habite dans cette localité une villa qu'il a louée.

Chaque jour, on reçoit de nouveaux renseignements sur cet aventurier allemand. L'Agence russe a reçu de Saint-Petersbourg le télégramme suivant :

Dans les hautes sphères financières, on déclare que Cornélius Herz n'était pas seulement connu à Saint-Petersbourg comme brasseur d'affaires, mais comme agent d'une puissance européenne ; il essaya même, à plusieurs reprises, sans succès du reste, de s'infiltrer dans la presse en faisant offrir à un grand journal de s'intéresser pour de grosses sommes à sa publication.

Plusieurs journaux reproduisent, d'après la *Bouche de Fer*, des accusations des plus graves. Nous croyons utile de les mettre, à titre de document, sous les yeux de nos lecteurs, mais nous en laissons toute la responsabilité à l'organe qui les a lancées.

D'abord, dit la *Bouche de Fer*, le nom que M. Andrieux tient de son ami Cornélius Herz, qu'il n'a pas voulu dire à la commission d'enquête et qu'il a donné confidentiellement, il y a huit jours, au ministre de la guerre.

Ce nom est celui de M. Herbette, ambassadeur à Berlin.

de vous mener en sa présence.

— Me... mener en sa présence, fit Marcel étonné de cette façon insolite d'être appelé par Henri IV.

— Tel est l'ordre de Sa Majesté, répliqua Praslin.

— Je vous précède, mon ami, dit Sully à Marcel.

— Désolé de m'opposer au désir de M. le surintendant, fit le capitaine. Le roi a défendu l'entrée de son cabinet, comme j'ai déjà eu l'honneur de le faire connaître à M. le duc.

Etonné, Sully suivit des yeux Marcel qui, de son côté, était fort surpris et s'étonnait même de la manière dont le capitaine des gardes le conduisait vers le roi. Praslin, au lieu de le précéder, l'avait fait marcher devant lui presque comme un prisonnier.

Dans l'anti-chambre, notre officier se croisa avec le père Cotton, qui sortait du cabinet de Henri IV, et qui lui rendit son salut avec un singulier sourire.

Le roi marchait à grands pas dans sa chambre, un papier à la main.

Dès qu'il aperçut Marcel, Henri s'arrêta brusquement et prit un de ces airs royaux qu'il avait dans les circonstances graves.

D'un geste, il congédia le capitaine des gardes, qui se retira non sans interroger le roi du regard et alla, sur un signe qu'il comprit, se placer derrière la porte, l'épée à la main.

Henri IV fixa sur son officier favori un regard perçant, et lui dit lentement en accentuant chacune de ses paroles.

— Cette fois, mon fils, je n'ai pas voulu agir et

Quels qu'aient pu être les motifs de M. Andrieux pour garder le secret et s'en faire un moyen d'action, j'estime qu'il convient de déjouer cette manœuvre en disant dès maintenant ce qu'il se réservait de dire à son heure. M. Andrieux ne sait pas tout, d'ailleurs, et son ami Cornélius Herz ne lui a révélé qu'une partie de ses hauts faits. Voici, dans leur nudité, les autres indications portées à ma connaissance :

« Le secret de la poudre sans fumée a été vendu, il y a moins de quatre ans, à l'Allemagne et à l'Angleterre.

» Le baron Jacques de Reinach a été l'un des agents directs du marché.

» Cornélius Herz en a la preuve. Il se servait de cette arme terrible (parmi beaucoup d'autres) pour « faire chanter » Jacques de Reinach. C'est pourquoi il a été, à Londres, l'objet d'une tentative d'assassinat contée par le *Times* et les autres journaux anglais.

» Il avait mis son silence au prix de cinq millions de dollars. Jacques de Reinach n'a pu en donner que trois et demi, en faisant flèche de tout bois.

» Cornélius Herz exigeait sa livre de chair. Au moment où les poursuites contre le Panama furent décidées, Jacques de Reinach, absolument ruiné, à bout d'expédients, sous le coup d'une accusation de trahison, avec le bagne en perspective, a choisi le poison.

A la suite de cette publication, plusieurs de nos confrères ont demandé à M. Andrieux si le personnage qu'il n'avait pas encore nommé était bien M. Herbette.

— C'est absolument inexact, a déclaré M. Andrieux. J'ai dit à M. Franqueville tout ce que j'ai cru pouvoir et devoir dire ; lorsque le procès sera commencé et que pourront être publiées les pièces de l'instruction, on appréciera mes déclarations. Jusque-là, je suis décidé à ne pas ouvrir la bouche, sinon pour démentir, comme je le fais aujourd'hui, les assertions inexactes qui pourront se produire.

INFORMATIONS

Arrestation de M. Blondin

L'arrestation de M. Blondin, a provoqué une assez vive émotion. M. Blondin était, dit-on, chef du service des relations avec la presse et ancien attaché au cabinet de M. Baïhaut, lorsqu'il fut nommé ministre des travaux publics. On ignore toujours les motifs de son arrestation. On racon-

vous condamner sans vous entendre.

Stupéfait d'un pareil accueil, Marcel fut plusieurs instants sans pouvoir répondre.

Le roi ne le tutoyait plus, et ces mots, mon fils, il ne les avait pas prononcés de la manière habituelle. Il y avait mis je ne sais quel ton âcre et amer.

— Sire, balbutia l'officier, ces paroles...

— Connaissez-vous cette signature, demanda Henri d'un ton sec, en montrant du doigt le paraphe de Marcel, sur une feuille de papier pliée en deux juste au-dessus de ce paraphe.

— C'est la mienne, répondit l'officier.

— Vous l'avouez !

— Quel est cet écrit, Sire ?

— Un acte infâme... votre condamnation.

— Infâme, condamnation, répéta Marcel au comble de la surprise.

Il rougissait et pâlisait tour à tour.

L'accent du roi, ses soupçons ou plutôt la conviction qu'il paraissait avoir de quelque crime odieux, sans que Marcel pût s'expliquer de quelle nature était ce crime dont on l'accusait, et comment sa signature se trouvait au bas d'un acte qualifié d'infâme, tout cela le troublait et le bouleversait.

Henri l'avait observé en silence.

Il fut trompé sur la nature des sentiments qui agitaient l'âme de Marcel, et crut que ce grand trouble n'était, chez son perfide officier, que l'effet de la confusion de voir son forfait découvert.

— Malheureux ! tonna le roi, tout vous condamne, votre trouble, votre visage, votre émoi... Praslin !

te que l'arrestation a été provoquée par les révélations des inculpés au sujet des relations personnelles de M. Blondin avec plusieurs membres du Parlement. On dit encore qu'elle aurait pour cause certaines contradictions constatées à la suite des aveux des inculpés, et n'ayant pour but que de couvrir ses amis. Ce qui paraît le plus probable, c'est que M. Blondin, qui a été chargé de la répartition de certains fonds à titre de publicité dans les dernières émissions du Panama, serait, en raison de cela, inculpé de complicité d'une tentative de corruption.

Arrestation de M. Baïhaut

Paris, 6 janvier.

C'est à tort qu'on a annoncé l'arrestation de M. Baïhaut ; mais le député de la Haute-Saône a bien comparu devant le juge d'instruction et n'a été laissé en liberté que sur l'engagement pris par lui de ne pas quitter Paris, et on assurait, dans la nuit, qu'il serait arrêté aujourd'hui, s'il ne fournit pas au juge la preuve absolue de son innocence dans les actes qui lui sont reprochés.

Le *Figaro* assure que M. Franqueville a décidé de comprendre M. Baïhaut parmi les inculpés, à cause du chèque de 500,000 francs trouvé au nom de Blondin et qui semble le désigner.

Les parlementaires en cour d'assises

La *Paix* annonce que tous les députés et sénateurs poursuivis seront renvoyés devant la Chambre des mises en accusation, qui statuera sur leur renvoi définitif en Cour d'assises.

D'après le même journal, une exception serait faite pour deux d'entre eux, qui bénéficieraient d'une ordonnance de non-lieu.

Nouvelles arrestations

Plusieurs journaux annoncent pour aujourd'hui, de nouvelles arrestations et perquisitions, mais les renseignements sont contradictoires à ce sujet.

L'*Autorité* assure qu'au cabinet du préfet de police on démentait, à la dernière heure, la nouvelle d'arrestations imminentes.

Les troupes consignées

La *Libre Parole* assure que, par ordre du général Saussier, les troupes de Paris seront consignées à partir du 10 janvier et jusqu'à nouvel ordre.

Les anarchistes

Des placards anarchistes ont été affichés, cette nuit, dans la banlieue de Paris. D'autres placards manuscrits annoncent

Le capitaine des gardes apparut aussitôt, l'épée nue.

— Exécutez mes ordres, lui cria le roi en se dirigeant brusquement vers une porte latérale.

— Sire ! implora Marcel, daignez m'écouter, pour l'amour de Dieu, et ayez confiance en ma sincérité.

— Je ne vous ai que trop écouté, répondit rudement le monarque, et ma confiance n'a été que trop aveugle... Monsieur de Praslin, emmenez cet homme !

— A ces mots, Henri disparut.

— Votre épée ! dit le capitaine des gardes.

— La voici, monsieur, répondit Marcel tranquillement. Elle servit toujours loyalement Sa Majesté.

— Où me conduisez-vous aujourd'hui, car deux fois déjà je suis sorti de la Bastille et de la tour du Palais.

— Dans les cabanons du Grand-Châtelet. Marcel frissonna.

Il connaissait par oui-dire les horribles cabanons de cette lugubre prison.

Les gardes furent bientôt devant la vieille tour féodale, « d'une pierre si dure, disent les historiens, que le pic en trois heures n'en pouvait lever l'épaisseur d'un poing. »

On fit entrer Marcel dans la sombre gèble, dont les murs suintaient l'humidité, avant-goût des affreux cachots souterrains.

Là, après avoir inscrit son nom sur un registre, on lui demanda cinq sous pour son entrée : il n'était que simple chevalier. Les gentilshommes d'un rang plus élevé payaient de 20 sous à 10 livres,

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 119

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

TROISIÈME PARTIE

L'ASSASSINAT

IV

AU GRAND CHATELET

— Eh bien ?

— Mais le margrave comme vous le savez, a toujours fermé l'oreille à nos ouvertures.

— Que faire alors ?

— Aviser. Je songeais à vous pour vous envoyer dans le Brandebourg, auprès du margrave Jean Sigismond.

— J'accepterai avec le plus vif empressement, s'écria Marcel, pour qui une pareille mission, dans le pays où précisément il se proposait d'aller chercher sa fiancée, était la plus heureuse des fortunes.

— Je vais en parler au roi, et je ne doute point...

Sully n'acheva pas. Le capitaine des gardes M. de Praslin, venait d'aborder Marcel.

— Monsieur, dit le capitaine, le roi m'ordonne

que les compagnons vengeront l'arrestation d'Étiévant.

La Reconstitution de Panama

Une importante réunion du Comité des porteurs de titres de Panama a eu lieu mardi à Châtelerault, sous la présidence de M. Baillergé, président du tribunal de commerce. Les notabilités de la ville et M. Nivert, député de la circonscription, y assistaient.

Après examen de la situation faite aux actionnaires et obligataires, l'assemblée a voté les propositions suivantes, en vue de l'achèvement du canal :

1° Une Société au capital de 300 millions serait constituée, d'accord avec le liquidateur. Cette Société émettrait 300 mille obligations productives d'un intérêt de 3 1/2 0/0 garanti par l'Etat, qui se rembourserait sur les premières recettes du canal ;

2° Le député de la circonscription a reçu mandat de déposer une proposition de loi dans ce sens et de s'entendre avec les députés des régions intéressées ;

3° 75 0/0 des bénéfices nets de l'exploitation du canal seraient réservés aux anciens porteurs de titres.

M. Emile Zola et la question de Panama

La *Deutsche Zeitung* publie le compte-rendu d'une interview de son correspondant avec M. Emile Zola, au sujet des scandales du Panama. M. Zola a fait les déclarations suivantes :

« C'est une affaire qui n'aura pas d'autres conséquences. Qu'est-ce que ce scandale a divulgué de neuf ? Le tout est une histoire bien connue et qui se répète dans tous les pays de l'Europe. La seule différence c'est que notre presse, active et enflammée, étale les faits au grand jour, tandis que dans les autres pays on les étouffe. C'est un des traits de notre caractère de nous emballer facilement et d'agir avec trop de hâte, alors que chez vous, en Allemagne, ou en Italie, on observe la plus grande discrétion. Notre politique est aussi honnête que n'importe quelle politique en Europe. Vous savez très bien que la femme française est aussi honnête, qu'elle est fille aussi vertueuse, épouse aussi fidèle et aussi bonne mère que la femme de n'importe quel pays. Mais nous avons une presse et une littérature qui ont soif de faits, qui, fanatiquement et sans circonspection, fouillent dans les replis les plus cachés de la corruption humaine, révélant ce que chez vous vous cachez à tous les yeux. Je vous le demande : que prouve l'affaire du Panama ? Que la politique coûte de l'argent, que vous prenez de l'argent où vous pouvez et que tous les groupes parlementaires ont des amis financiers derrière eux. Croyez-vous qu'il en soit différemment dans les autres pays de l'Europe ? Certainement cela est mesquin, mais la politique est précisément une chose qui n'est pas propre et qui ne sera jamais propre. C'est peut-être une faute, mais c'est peut-être aussi une vertu que de laver, comme nous le faisons, notre linge sale en présence de toute l'Europe. La République est assez forte pour se permettre cela sans courir de danger. J'ai ferme confiance dans l'avenir. Nous possédons les fonctionnaires les plus laborieux et les plus honnêtes, la presse la plus honorable et la plus intrépide, tandis que les membres de notre Parlement ne sont pas plus mauvais que les circonstances les forcent de l'être. Les espérances des royalistes sont ridicu-

les, et la victoire du socialisme, en qui j'ai foi, n'est pas encore proche. La République actuelle poursuivra sa course en paix. »

Au Dahomey

Le général Dodds, quittera Abomey entre le 7 et le 15 janvier.

Un député en faillite

On lit dans un journal du matin : « Nous apprenons que M. Hurrard, député de la Martinique, dépose son bilan dont le passif dépasserait un million et demi. Plusieurs maisons de la Martinique, atteintes par ce désastre, vont être obligées de suspendre leurs paiements. »

Mort de Mgr de Dreux-Brézé

Moulins, 5 janvier.
Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, est mort ce matin, à 2 heures, à la suite d'une paralysie intestinale.

Espagne

Madrid, 5 janvier.
La régente signera dans le conseil de demain le décret de dissolution des Chambres.

Berlin

L'empereur d'Allemagne a prononcé, à la réception des généraux, une allocution très commentée. Il a déclaré qu'il mettrait tout en œuvre pour déterminer le Reichstag à voter le projet de loi sur l'armée. « Je briserai, a-t-il dit, tous les obstacles que l'on m'opposera. »

Guillaume II est persuadé que, plus que jamais l'Allemagne a besoin de se préparer à une lutte formidable. Il l'a donné très nettement à entendre aux généraux. Il demeure certain que le Reichstag sera dissous dans l'éventualité d'un rejet de la loi sur l'armée.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Nos compatriotes

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Perboire, lieutenant-colonel du génie, est proposé pour le grade de colonel.

M. Marbot, sous-préfet d'Aubusson, est nommé sous-préfet de Vendôme.

M. Delprat, conseiller de préfecture de l'Aude, est nommé en la même qualité dans la Haute-Loire.

M. Bramel, conseiller de préfecture de l'Ain, est nommé dans les Pyrénées-Orientales.

Lycée Gambetta

M. Chausse, licencié ès-lettres, maître répétiteur au lycée Gambetta, est nommé professeur d'allemand au collège de Châtelerault.

Au 7^e de ligne

MM. Marty et Mauri, anciens sous-officiers de l'armée active, sont nommés sous-lieutenants de réserve au 7^e de ligne.

M. Dumas, adjudant au 7^e de ligne, vient d'obtenir la médaille militaire.

Médaille militaire

M. Terret, gendarme à pied, à Cahors, est décoré de la médaille militaire.

l'eau, et ne pouvait se tenir ni debout ni couché. La forme de ce cachot était celle d'un cône renversé. Ordinairement le patient y mourait après quinze jours d'emprisonnement.

Mais il y avait pis !

On ne murmurait qu'avec épouvante le nom de l'effroyable lieu qu'on avait baptisé *Fin d'aise*. Quel nom !

Il était plein d'ordures, de bêtes immondes et de reptiles... un cloaque hideux ! Pierre Gobert, un malheureux calviniste qu'on y avait jeté sous le règne de Henri II, y chanta pourtant des psaumes... mais il ne chanta que trois jours, dit-on.

Voilà quel était le luxe de pénalité déployé par nos pères, et il en est qui exaltent ce bon vieux temps !...

C'était donc dans un des cachots de la seconde catégorie, dont nous venons de faire la sinistre énumération, qu'on allait plonger Marcel. On ne lui demandait qu'un denier par nuit.

— Ah ! se dit-il en passant devant la *Chambre criminelle*, puisse le Seigneur éclairer mes juges : je n'ai plus que cet espoir.

Il y avait à la cour du Châtelet quatre sections : l'*Audience du parc civil*, celle du *Présidia* la *Chambre du Conseil*, la *Chambre criminelle*. La cour était présidée par le prévôt, le lieutenant civil et le chevalier du guet, elle se composait, en outre, de cinquante-cinq conseillers, et de dix conseillers honoraires. Le Châtelet avait, comme le Parlement, sa Basoche de clercs.

Marcel respira quand il vit s'ouvrir devant lui une des moins horribles prisons de la seconde catégorie, la *Gourdaine*.

Ce brave gendarme compte 25 ans de services, 2 campagnes et 1 blessure de guerre.

Bal

Le bal du *Cercle de l'Union* est définitivement fixé au 8 février.

Enseignement primaire

M. Lagarrigue, instituteur adjoint titulaire à Livernon (emploi supprimé), est appelé en la même qualité à Salviac.

M. Tourès instituteur adjoint stagiaire à Salviac, est nommé instituteur adjoint stagiaire à Concorès (emploi créé).

M^{me} Tourès, institutrice stagiaire, chargée de la direction de l'école mixte de Luziers (Salviac), est nommée institutrice stagiaire chargée de la direction de l'école publique de Concorès, en remplacement de M^{me} Cocula, décédée.

Rendement de l'octroi

Les recettes faites en 1892, par l'octroi de notre ville, se sont élevées à la somme de 168,807 fr. 05, contre 164,896 fr. 07 pendant l'année 1891. Différence en plus, en 1892, 3,980 fr. 98.

Livraisons des tabacs

Nous donnons ci-dessous les dates du contrôle de Cajarc qui n'avaient pas été fixées en même temps que les autres :

1^{re} COMMISSION

2^e groupe. — St-Pierre-Toirac, 4 mars ; Gréalou, 30 mars ; Larroque, 4 et 6 mars ; Montbrun, 6 mars ; Sauliac, 6, 7 et 8 mars.

3^e groupe. — Brengues, 13 et 14 mars ; Bâdner, 14 ; Blars, 14 et 15 ; Carayac, 15 et 16 ; Cadriou, 16 ; Ste-Eulalie, 16 et 17 ; St-Sulpice, 16 et 17 mars.

2^e COMMISSION

1^{er} groupe. — Calvignac, 4 et 17 mars ; Corn, 4, 6 et 16 ; Boussac, 6 ; Cajarc, 6, 7 et 8 ; St-Chels 8 et 9 mars.

4^e groupe. — St-Martin-Labouval, 9, 10, 11 et 13 mars ; Larnagol, 11, 13, 14 et 15 ; Cénévières, 16 et 17 mars.

La fête des Rois

C'était hier 6 janvier l'Épiphanie, c'est-à-dire la fête des Rois, car on a coutume de confondre avec la date religieuse l'antique tradition de la fève consacrant le roi du festin, tradition antérieure au christianisme.

La fête des Rois est une des plus populaires qui soit. Dans les campagnes, dans les plus modestes ménages comme dans les familles riches on partage la traditionnelle galette. Seulement, on renvoie souvent, pour plus de commodité, la célébration de la fête au dimanche suivant. En revanche, dans les villes, le gâteau des Rois fait d'ordinaire, dès la veille de l'Épiphanie son apparition sur les tables.

Avis aux ouvriers

Le président de la Chambre syndicale des ouvriers mineurs, terrassiers et manœuvres, de Cahors, a l'honneur d'informer tous les ouvriers qui voudraient se syndiquer, que la réunion du Syndicat aura lieu dimanche, 8 janvier courant, à 2 heures de l'après-midi, à la Bourse du travail.

L'Appel des Réservistes et des Territoriaux

Nous avons déjà dit que l'appel des réservistes porterait en 1893 sur les classes 1883, 1886 et 1887. Une instruction ministérielle vient de fixer comme suit la date des différents appels :

Tout fois, à côté d'elle, la Chambre qu'il avait occupée à la Bastille pouvait passer pour un bouddoir.

Il se vit dans un cabanon de quelques pieds carrés, presque sans jour, humide, sentant le remugle gravéolent, et plein de miasmes morbifiques.

Le cachot était en partie au-dessous du sol de la cour.

Point de meubles. Pour lit, une botte de paille, une cruche près de la paille. Dans un coin un baquet.

— Que doit-ce être plus bas, pensa-t-il en frissonnant.

Il passa dans cette chambre infecte deux jours entiers, sans voir d'autre figure que celle du grossier porte-clefs, qui lui apportait une soupe fétide et un morceau de pain noir.

Dans la matinée du troisième, quand les verrous eurent glissé avec leur bruit habituel, la porte s'ouvrit et une blanche apparition, comme celle d'un ange du ciel, lui fit pousser une exclamation de joie.

C'était l'abbesse Marie de Beauvilliers.

Se jeter à ses pieds, lui prendre les mains, les baiser avec transport, fut pour Marcel l'affaire d'un instant.

— Avant tout, dit-elle, sortons d'ici, mon ami, on y étouffe.

— La liberté ! s'écria l'officier des gardes.

— Non, hélas, mais espérez !

— Vous avez vu le roi.

— Pas encore : je n'ai pu arriver jusqu'à lui.

— Il me croit coupable : cette pensée est pour

Seront convoqués, du 10 avril au 7 mai, les réservistes d'infanterie des classes 1883 et 1887 affectés aux dépôts des régiments régionaux et des bataillons alpins des 14^e et 15^e corps.

Du 21 août au 17 septembre :

1^o Les réservistes des classes 1883 et 1887 des régiments régionaux, des bataillons alpins, des tirailleurs et des sapeurs-pompier ;

2^o Ceux des classes 1883, 1886 et 1887 des régiments de réserve et des bataillons de chasseurs de réserve.

Il ne sera appelé aucun réserviste appartenant aux bataillons actifs des régiments subdivisionnaires.

Dans la cavalerie, la classe 1883 sera convoquée par moitié, du 23 janvier au 19 février, et du 27 février au 26 mars. La classe 1887 sera appelée du 10 avril au 7 mai et du 15 mai au 11 juin.

Dans les 2^e et 3^e corps d'armée, les réservistes de cavalerie des classes 1883, 1886 et 1887 seront tous convoqués du 21 août au 17 septembre. Ils formeront des régiments de réserve, ce qui semble indiquer que les corps d'armée de réserve qui exécuteront les grandes manœuvres d'automne

seront ceux des 2^e et 3^e régions (Amiens et Rouen).

Les réservistes de l'artillerie et du train des équipages seront convoqués par ordres d'appel individuels du 10 avril à la fin d'août.

Dans le génie, les sapeurs-mineurs marcheront du 21 août au 17 septembre. Les sapeurs-conducteurs, du 9 octobre au 5 novembre.

Aucun corps de troupes de l'armée territoriale ne sera convoqué, mais les officiers des unités qui auraient dû être réunies accompliront des stages dans l'armée active.

Enfin, seront appelés du 21 août au 17 septembre les dispensés de l'article 23 de la classe 1889 (instituteurs, ecclésiastiques, etc.), ainsi que les réservistes visés par les articles 21 et 22 qui désirent concourir ultérieurement pour le grade de sous-lieutenant de réserve.

Syndicat agricole du Lot

Mardi dernier, le Syndicat agricole du Lot s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence de M. Rey, député et président du Syndicat.

Il résulte du compte-rendu de ses opérations pendant l'année 1892, que ce syndicat prend une extension de plus en plus grande et rend des services signalés à l'agriculture locale.

Plus de cinquante membres nouveaux ont été admis pendant cette année parmi les syndiqués. Il a livré, pendant cette période, près de 200,000 kilos d'engrais et autres matières premières de diverse nature.

Le trésorier, en rendant compte de sa gestion, qui a été approuvée, a fait ressortir que le capital, qui n'était que de 20 fr., il y a quelques années, s'élève aujourd'hui à 1,100 fr. et permet d'acheter un certain stock d'engrais pour être mis en magasin, à la disposition des membres du syndicat qui oublieraient de faire leur commande à temps ou qui seraient pris au dépourvu ou à une époque tardive.

Malgré cette précaution, le président appelle l'attention des syndiqués sur l'avantage qu'ils ont à faire leurs commandes de bonne heure, et les invite à se conformer aux statuts qui décident que les commandes doivent être faites avant le 15 janvier, pour la période de printemps, et

moi plus insupportable que le séjour de cet affreux cachot.

— Venez ! dit-elle en l'entraînant.

— Elle avait obtenu du prévôt, siégeant au Châtelet, qu'on transférât Marcel dans une des prisons les moins incommodes, dans celle de *Beauvoir*.

Il y avait du moins là un lit, une table et deux chaises.

Quand ils y furent tous les deux, Marie apprit à Marcel qu'elle n'avait pu voir, au Louvre, que le chancelier de Sillery.

— Mais comment se fait-il, demanda-t-elle, que votre signature se trouve au bas de cette pièce, qui constitue un véritable acte de haute trahison.

— Un acte de haute trahison ! s'écria Marcel. C'est déjà là ce que m'ont fait comprendre les paroles du roi.

— La chose n'est que trop réelle. D'après ce que me dit M. le chancelier, en échange du titre de Grand-d'Espagne et la main d'Alice, vous vous engagez par cet acte à communiquer au ministre de Philippe III tous les secrets de votre souverain.

— Mais c'est infâme ! Je n'ai jamais rien signé de semblable.

— L'écrit est daté de 29 février et nous sommes au 4 mars.

— C'est incompréhensible ! Mon esprit s'y perd.

(A suivre.)

avant le 15 août pour la période d'automne. Et les prie également de grouper autant que possible leurs commandes, afin de diminuer les frais de transport. Enfin, le syndicat a procédé au renouvellement de son bureau dont les pouvoirs sont expirés. Tous les membres sortants ont été réélus pour une nouvelle période de trois ans.

Vélocé-Sport Cadurcien

MM. les membres du V.-S. C sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, 7 janvier, à 8 h. 1/2, au siège de la société (café Tiouli).

Ordre du jour : Rapport de la commission d'examen ; présentation des nouveaux membres ; fixation de la date des courses ; paiement des cotisations ; questions diverses.

Commencement d'incendie

Dans la nuit du 5 au 6, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la maison Belmont, n° 6, rue Fénelon, à la boulangerie Maury Louis, établie dans le sous-sol.

Vers 3 h. du matin, lorsque Maury s'est levé pour pétrir, il a vu le plancher du rez-de-chaussée en feu. Il a aussitôt donné l'alarme.

M. Cazaly, pharmacien, a adapté un tuyau en caoutchouc qu'il possédait à la bouche d'eau qui se trouve dans la maison, et a pu éteindre le feu avec l'aide de quelques autres voisins.

Les étagères du fournil sont toutes brûlées. Les dégâts peuvent être évalués à 100 fr. environ.

Sans la présence d'esprit de M. Cazaly, ce commencement d'incendie aurait pu avoir des suites très graves.

Maury n'était pas assuré.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 19 décembre

Présidence de M. COMBARIEU, directeur semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues. — Il donne communication d'une circulaire de M. Bellotti, photographe à St-Etienne, accompagnant des échantillons de phototypie qu'il adresse à la Société à titre de spécimens.

M. Combarieu propose de conférer à M. Gustave Larroumet, en raison des éminents services qu'il a rendus à la Société des Etudes, dont il est membre depuis longtemps, le titre de Directeur honoraire.

A l'unanimité, il est décidé que cette proposition sera soumise lundi prochain à l'assemblée générale, après avoir été communiquée au Conseil d'administration.

M. de Laroussilhe dépose une demande de modification aux statuts, tendant à ce que le titre de président soit substitué à celui de directeur. Conformément aux statuts, cette demande est renvoyée pour avis au Conseil d'administration.

M. Rouquet donne lecture de deux sonnets patois : l'un, *Franço*, qu'il vient de publier dans *Lou Collet* ; l'autre, *Un brabé*, publié par *Lé Gril*.

Il lit ensuite une histoire quercynoise en prose patoise intitulée : *Lou Collet*.

M. Joseph Blanc signale à la Société la nomination d'un de ses membres résidents, M. le lieutenant-colonel Blin, comme membre du comité de l'Alliance Française.

Le nombre réglementaire de membres résidents n'étant pas présents, les élections du Bureau et des diverses commissions pour l'année 1893, sont renvoyées à la prochaine séance.

Le Président, L. COMBARIEU. Le Secrétaire, J. BLANC.

Conseil de guerre

Augustin Massip, originaire de Cajarc, soldat au 7^e de ligne, s'est laissé aller jusqu'à outrager un de ses supérieurs. Mais avec cette circonstance atténuante, qu'il a commis ce délit en dehors du service.

C'est ce que démontre avec habileté et talent son jeune défenseur, M^e Dastarac.

Mais le conseil ne se laissant pas fléchir par ces considérations, a condamné Massip à cinq ans de prison.

Incendie

Un incendie dû à des causes inconnues, s'est déclaré dans une maison appartenant au sieur Brondel, Jean, propriétaire aux Arques. Tout a été consumé.

Les pertes, évaluées à 5,800 fr., sont couvertes par une assurance.

Tribunal correctionnel de Cahors

Dans son audience du 5 janvier, le tribunal correctionnel de Cahors a prononcé les condamnations suivantes :

1 mois de prison, pour mendicité, au sieur Jean Salanié, âgé de 66 ans, cultivateur à St-Germain. Cet individu, bien que jouissant d'une petite aisance, trouvait commode de vivre sur la charité privée.

2 mois de prison, pour vagabondage, au sieur Louis Jouveau, charpentier, âgé de 72 ans, sans domicile fixe.

1 mois de prison (loi Bérenger), pour banque-

route simple au nommé Louis Conte, âgé de 38 ans, forgeron à Vairaire.

15 jours de prison, pour vol de deux fagots, au sieur Baptiste Besse, dit *Perrincou*, âgé de 54 ans, portefaix à Cahors.

25 fr. d'amende, pour outrages à un garde-champêtre, au sieur Jean Guérin, âgé de 48 ans, boucher à Castelfrac.

16 fr. d'amende, pour colportage et vente de petits oiseaux, à chacune des revendeuses nommées Marie Vinges, âgée de 45 ans, et Marie-Anne Carmaran, née Rivals, âgée de 73 ans.

Le tribunal condamne ensuite un braconnier à 25 fr. d'amende et un pêcheur à 3 fr.

Figeac

Mercredi, 4 janvier, une petite fille de 8 ans, Mlle Jeanne Latrémolière, trouvait, rue de Colomb, un billet de banque de 50 fr., perdu quelques instants auparavant par un jeune homme qui sortait de la recette particulière.

Elle s'empressa de le remettre à sa grand'mère qui, aussitôt, rechercha et retrouva le propriétaire.

Mardi, vers deux heures de l'après-midi, des malfaiteurs ont pénétré par effraction dans la ferme appartenant à M. Amadiou, conservateur des hypothèques en retraite, sise à Lacapelette, commune de Figeac, et habitée par le sieur Labro, son métayer, pendant que celui-ci et sa famille travaillaient aux champs.

Ces audacieux voleurs ont fouillé toutes les armoires, ont éparpillé tout le linge et effets mobiliers sur les planchers et ont soustrait un porte-monnaie contenant 78 fr.

Labastide-Murat

Le premier janvier, pendant que M. le curé de Goudou, commune de Labastide-Murat, disait la messe, un malfaiteur s'est introduit chez lui et a fait main basse sur une somme de 230 fr.

Un jeune homme étranger à la paroisse est fortement soupçonné.

La justice informe.

Touzac

Un grand banquet aura lieu demain, 8 janvier, à l'occasion de la gratuité du pont.

Les sénateurs et députés du Lot, ainsi que M. le préfet, y assisteront.

Plus de 100 personnes y prendront part. Une société musicale doit prêter son concours.

Puy-l'Évêque

La foire a été belle. Les bœufs se vendaient aux cours ordinaires. Les porcs gras de 36 à 40 fr. le quintal. Les autres porcs de 15 à 35 fr. l'un. La volaille, de 2 fr. 50 à 4 fr. la paire. Les lapins, environ 20 centimes la livre. Les lièvres, de 4 à 5 fr. l'un. Le blé, de 14 à 14 fr. 75 le sac. Le maïs, de 9 à 10 fr. le sac.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 31 décembre 1892 au 7 janvier 1893

Naissances

Laroumet, Eugénie, à Frayssinet, commune de Cahors. Mercadier, Marie-Louise-Philomène, rue de la Rivière, à Cabessut. Ilbert, Louise, à Larozière. Parazines, Jean-Louis-Henri, rue Barry, 11. Conte, Maurice-Louis-Paul-Charles, place St-Georges, 1.

Décès

Parra, Jean-Baptiste, fabricant de cierges, 55 ans, place St-James, 9. Cellier, Marie, sans profession, 31 ans, célibataire, boulevard Gambetta, 1. Vergnes, Pierre, cultivateur, 68 ans, aux Tuileries.

Durant, Antoinette, s. p., 75 ans, veuve Carriol, place du Théâtre. Brel, Bernard, charbrieste, 71 ans, célibataire, boulevard Gambetta, 10.

Castagné, Baptiste, facteur des postes en retraite, 65 ans, rue Mascoutou, 16. Fernandez, Marguerite, s. p., 72 ans, veuve Dols, rue du Lycée, 46.

Binet, Pierre, journalier, 71 ans, rue Pélegri, 3.

Rodolose, Marie, s. p., 68 ans, épouse Miquel, rue Donzelle, 44.

Rouffi, Jean-Jacques-Ernest, 6 ans, rue Labarre, 43.

Cazes, Guillaume, menuisier, 53 ans, rue de l'Université, 5.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 8 JANVIER 1893

de 3 à 4 heures du soir

(Allées Fénelon)

Little (marche) Dureau. Le Dieu et la Bayadère (ouvert.) Auber. Sur la Plage (valse) Waldteufel. Manon (fantaisie) Massenet. Marche Indienne Sellenick.

THÉÂTRE DE CAHORS

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Mardi 10 janvier 1893

GILLETTE DE NARBONNE

Opérette en trois actes, musique de E. Audran

Débuts M. AMABLE

Baryton du Grand-Théâtre de Bordeaux

FAITS DIVERS

Un drame en wagon

Bordeaux, 31 décembre.

Le train de Paris entrant en gare de Bordeaux à dix heures quarante-cinq du soir, lorsqu'on vit sortir d'un compartiment un homme jeune encore maintenant à grand-peine un enfant qui se démenait, bavant, écumant horriblement, poussant des cris de bête, cherchant à mordre.

Le pauvre petit était enrégé. C'était un jeune Portugais qui avec ses cinq frères, avait été conduit par ses parents à l'Institut Pasteur pour y subir le traitement antirabique.

Toute la famille retournait dans son pays quand la crise se déclara, terrible.

On sortait de la gare d'Angoulême lorsque José-Joachim Almeida (c'est le petit malade), âgé de dix ans à peine, qui dormait sur les genoux de sa mère s'éveilla, les yeux hagards, la bouche écumante, et se mit à pousser d'affreux hurlements.

C'était la rage !

La situation était horrible pour les parents et les frères du malheureux, obligés de rester ainsi avec le malade dans un étroit compartiment et jusqu'à la prochaine station, c'est-à-dire Bordeaux.

Ses parents ne pouvaient le maintenir qu'au prix d'indicibles efforts.

Cela dura un siècle ! Enfin le train siffla. On était à Bordeaux.

Sur le quai, il fallut envelopper, couvrir entièrement l'enfant d'une épaisse couverture, l'y enrouler et le ligotter.

On le porta aussitôt à l'hôpital Saint-André, où il fut interné dans une cellule spéciale.

La nuit se passa, pour le jeune José, en d'atroces souffrances. Dans la journée on réussit à calmer le plus fort des accès.

L'enfant se trouve actuellement dans un état comateux qui fait prévoir une fin prochaine.

On craint pour la raison de la mère du pauvre petit.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'état

Méfiez-vous des contrefaçons !



PLUS DE DOULEURS

Rhumatismes, Sciatique, Goutte, Maux de Reins, Points de Côté, Toux rebelle, Bronchites, etc.

PAR L'APPLICATION DU VÉRITABLE

TOPIQUE BERTRAND AINÉ

50 années de succès et des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité (Notice gratuite)

Prix : 0.75, 0.75, 1.40. — Franco contre mandat.

LYON, 21, place Bellecour ; PARIS, 141, r. Rennes et r. FAUCON

PAPIER WLINSI, Remède souverain

pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exigez le nom WLINSI.

L'EAU de LÉCHELLE hémostatique

est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémmorragies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc.

Paris, 378, rue Saint-Honoré.

ÉTUDE

de M^e COMBELLES, huissier à Cahors, Lot.

PURGE

D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Par acte passé devant M^e Labie et son collègue, notaires à Cahors, le six mars mil huit cent soixante-un, François Lafage, propriétaire, demeurant alors à Villesèque, a acquis de M. Duthil Antoine, propriétaire à Villesèque, une entière pièce de terre labourable, bois et friches, située au lieu dit La fontaine du Pommier, commune de Villesèque, moyennant trois mille francs payés.

Copie collationnée de cet acte de vente et déposée au greffe du tribunal civil de Cahors le vingt-six décembre dernier, et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié par exploit de M^e Combelles, huissier à Cahors : 1^o à monsieur le procureur de la République ; 2^o à dame Antoinette Tulle, épouse de Monsieur Antoine Duthil, propriétaire, demeurant ensemble ci-devant à Villesèque et actuellement à Saint-Martial, commune de Saint-Pantaléon.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles de toutes hypothèques légales et inconnues.

COMBELLES.

REVUE HEBDOMADAIRE

L'année qui vient de finir a été plus que médiocre au point de vue des affaires. En outre tout le marché est troublé par les incidents de cette malheureuse affaire du Panama.

Le recul qui se produit en ce moment sera peut-être profitable aux affaires en ce sens qu'il pourra ramener sur notre place un peu d'activité.

Le 3 0/0 est à 94.85. Le Crédit Foncier cote 980. Le conseil d'administration a décidé de poursuivre correctionnellement l'auteur d'une brochure qui tendait à semer l'inquiétude parmi les actionnaires et les obligataires. Le Crédit Lyonnais reste assez bien tenu à 755.

La Société Générale en raison de son excellent classement, n'a toujours que des variations de peu d'importance.

La Banque des Pays-Autrichiens est ferme.

Les cours des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont sensiblement baissé. Les méridionaux Italiens varient peu. C'est avant tout une valeur de placement.

Les obligations des chemins de fer économiques sont bien tenues. Les titres de la société des Immeubles de France ont bien supporté la réaction.

Même note à la seconde partie de la cote officielle pour les obligations de la Cie Nationale d'Electricité et pour les Chalets de commodité. La réaction n'a pas épargné les fonds étrangers, cependant l'Italien à 92.75 résiste bien, il n'a rien à voir dans la crise du Panama.

L'Extérieure faiblit un peu ainsi que les fonds ottomans. Le Hongrois est très bien tenu.

En Banque, l'action privilégiée de la Gallicia reste ferme. La part de Soufres Romains n'a pas cessé de faire preuve de grand fermeté à 215. On prévoit un mouvement de hausse important à la première éclaircie.

L'obligation Puerto-Santa-Maria, qui vient de détacher son coupon de 12.50 sans retenue ni impôt se maintient bien.

L'obligation Rock-Island-Erie-St-Louis est à 488.75, ex-coupon de 10.50. Les progrès de cette valeur sont incessants.

L'obligation de la C^e des chemins de fer de l'Equateur, vient de détacher son coupon de 12.50, qui est mis en paiement au siège social, Paris.

Nous croyons devoir attirer l'attention du public sur cette valeur qui constitue un placement solide et rémunérateur.

Une Transformation

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'arrivée à Cahors d'Universel magasin, qui s'est provisoirement installé dans la vieille et immense salle des Variétés, le seul local où cette importante maison pouvait mettre en relief le choix complet de tous ses articles et principalement l'assortiment considérable de tapis, qui sont exposés pour la plus grande satisfaction des visiteurs.

Aussi, malgré la rigoureuse température de ces jours derniers, les Dames n'ont-elles pas hésité à rendre visite à l'Universel magasin, et toutes ont admiré la variété et la fraîcheur des articles qui leur étaient offerts à des prix qu'elles n'ont point l'habitude de trouver ordinairement.

Nous ne saurions donc trop engager les retardataires à aller profiter, pendant qu'il en est temps encore, des nombreuses occasions qui ne sont pas sans diminuer chaque jour, en raison de la rapidité de la vente, car l'Universel magasin ne séjourne que peu de temps dans chaque ville et le jour de son départ approche à grand pas.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 7 janvier 1893 : Gravures ; Paris : La journée du président de la République (1^{er} janvier 1893). — L'aubade. — Le président rendant visite au président des Chambres. — Le Clergé. — La Magistrature. Les Ambassadeurs. L'armée. — Nouvelle tenue des dragons. — Les petits métiers parisiens : Les Bagotiers. — Dahomey : Bataille de Pognessa (6 octobre). — Combat du Coto (18 octobre). — Incendie de Pognessa. — Beaux-Arts : La nourrice et l'enfante, tableau de Franz Hals. — Départements ; Castres : Accident sur le chemin de fer du Midi. — Livres illustrés : Gravure extraite de l'Album de Forain (H. Simonis-Empis, Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété : Etrennes, par G. Lenôtre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Petits Métiers parisiens : Les Bagotiers, par Guy Tomel. — Nouvelle en cours de publication : Le Catéchisme de mon oncle, par Fouéna. — Explication de gravures, Echechs, Rébus, Récréations de la famille, Bibliographies, Revue comique, etc. — En supplément : Mathilde Laroche, roman de J. Berr de Turique ; — Illustrations de Marold.
Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 5 janvier 1893 : Le pétrole en France : A. Charbon. — Les cases de végétation : P.-P. Dehérain. — Le bassin carré : E.-T. Hamy. — Les Aïnos : M^{is} de Nadaillac. — La simultanéité des perturbations magnétiques. — Le prolongement souterrain de la ligne de Soeaux : L. B. — La vélocipédie et la résistance de l'air : Ch.-Ed. G. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 2 janvier 1893 : Ch. de Villedeuil. — La photographie astronomique : G. T.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES
(Supplément 6 de la Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Hygiène et santé. — Petites Inventions. — Bibliographie.

AUX PIANISTES

Nous recommandons à nos lecteurs une nouvelle bibliothèque musicale qui fait fureur

en ce moment, *Paris-Piano*. Cette luxueuse publication paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois et donne dans chaque numéro deux morceaux de musique inédite pour piano, éditées avec grand soin, livrés sous couvertures en couleurs.

Les partitions, de difficulté moyenne, sont écrites spécialement pour *Paris-Piano* par les meilleurs compositeurs du genre, MM. Emile Pessard, Gabriel-Marie, Jules Bordier, Colomer, Frantz Hitz, Luigini, Alexandre Georges, Le Rey, Desormes Sudessi, Courras, Haring, Gay, etc.

En outre chaque fascicule de *Paris-Piano* contient un supplément littéraire dû au grand talent de MM. François Coppée, Jules Claretie, Ludovic Halévy, Jules Sandeau, André Theu-siet, Henri Greville, Jacques Normand, Ernest Legouvé, Guy de Maupassant, Hector Malot, Pierre Véron, des portraits de célébrités, une revue de la musique, du théâtre, de la mode, un courrier mondain, etc.

On peut hardiment prétendre que *Paris-Piano* est le dernier mot du progrès, du luxe et du bon marché en édition musicale. Chaque fascicule de *Paris-Piano* est vendu au prix sans précédent de 1 franc, chez tous les libraires et marchands de musique et contient environ 12 fr. de musique à prix marqués.

Dans le but de faire connaître sa publication et à titre exceptionnel, *Paris-Piano* envoie franco un numéro spécimen, contre 30 centimes en timbres-poste adressés à l'éditeur, M. René Godfroy, 11, rue d'Hauteville, à Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la

poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

Le plus anciens des médicaments préconisés contre le rhume est la *Pâte de Regnaud*. Aucune préparation de ce genre n'est plus agréable ni plus efficace pour la guérison de rhumes, enrhumements et affections de poitrine. L'emploi simultané du *Sirope de Regnaud* double l'effet de la Pâte.

CONTRE les rhumes (grippe, bronchites, irritations de poitrine et de gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par des médecins de l'Académie de médecine. Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les pharmacies.



Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

A VENDRE
VIN DE PROPRIÉTAIRE

GARANTI NATUREL
S'adresser au bureau du *Journal du Lot*.

AUDOUARD

Ex-Professeur de
PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRE
A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE
Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE
A BRIVE
Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL
DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix
PRIX MODÉRÉS
Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire
FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Brevet S. G. D. G.
Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maires et adjoints
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

VIN de VIAL
TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX
Le Tonic le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.
Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amalgrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.
LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.
125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. On envoie un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

SÈVE PECTORALE

Le Sirop de Sève de pin maritime de Lagasse, populaire depuis 30 ans, est le seul préparé avec la véritable Sève de Pin, obtenue par injection des bois ; il guérit les rhumes, toux, gripes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrhumements.
Dépôt : Toutes Pharmacies.

RECONSTITUANT ÉNERGIQUE

Le Vin de Peptone de Chapoteaut contient la viande de bœuf digérée par la pepsine ; il est beaucoup plus actif que les jus et extraits de viande ; avec lui on nourrit les anémiques, les convalescents, les phthisiques, les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter et ceux épuisés par le travail, la fatigue ou les veilles. La peptone Chapoteaut est, à cause de sa pureté, la seule employée à l'Institut Pasteur. Dépôt : Toutes Pharmacies.

A LOUER

UN APPARTEMENT
AU 1^{er} ÉTAGE

Maison LUTZY, aux Hortes

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N^o 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie Guilloire.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Vignes Américaines

PAR MILLIONS DE PLANTS A LA VENTE
500 variétés

Othellos et Jacquez, racinés, 1^{er} choix..... 40 fr le mille.
Herbemont, Clinton dit plant Pouzin..... 50 fr. —

Greffés soudés, depuis 1 30 fr.

Envoi franco du prix-courant sur demande. — S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES, chevalier du Mérite Agricole, A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CAHORS DU LOT CAHORS

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.